

COMPTE RENDU REUNION de la Commission Culturelle (N°5) du MARDI 6 JUILLET 2021

PRESENT(E)S : Mesdames JOLIAT Ingrid, 4^{ème} Adjointe vice-présidente de la commission N°5, GUILLAUME Karine, membre élue, TONDINI Marie-Jeanne, TESTON Sylvie, LAMPSON Cristel membres cooptées, Messieurs POKRANDT Frédéric (jusqu'à 18h00), HIRECHE Farid, membres élus de la Commission, MILESI Jean-Marie, membre coopté

EXCUSEES : Mme FATTORELLI, Maire, Mme Katia Comunello-Gintzburger, membre cooptée

SECRETAIRE: Audrey GRASSE

ORDRE DU JOUR :

Point sur les manifestations à venir

La réunion débute à 17h30.

1. « Fleuris Ta ville »

La commission est informée qu'au 30 juin, date de clôture des inscriptions au Concours, seules 6 personnes se sont inscrites, et une seule dans la 1ère catégorie, cela malgré un renfort de communication sur l'ensemble des supports municipaux.

La question se pose de maintenir ou non le Concours.

Les membres coopté(e)s souhaitent qu'il ne soit pas annulé, ils considèrent en effet, qu'il est normal, qu'après autant de temps sans concours, il y ait peu d'inscrits. Il faudra un certain temps pour que l'évènement s'installe durablement.

La commission confirme la tenue du concours et propose de relancer les inscriptions jusqu'au 20 juillet inclus. Frédéric Pokrandt souhaite que l'information soit diffusée via la page Facebook de la Ville, sur la page Audun expression libre.

Après cette date, le listing des inscriptions sera envoyé à l'ensemble des membres présents afin que chacun puisse, de manière autonome, se rendre sur les lieux.

Il est demandé que Christel fasse 2 passages photos, fin juillet et fin août. Ainsi, le jury pourra se faire une idée de l'évolution du fleurissement.

2. Feu d'artifice du 13 juillet

Mme Joliat informe la Commission que Mme La Maire et certains élu(e)s ont finalement décidé de maintenir le feu d'artifice.

Il serait tiré du stade Fauchère, les associations de la Ville ont été sollicitées pour tenir un stand restauration/buvette, au carreau de mine (lieu disposant d'électricité), ainsi que le foodtruck Végétatout.

La date limite de retour des associations étaient fixée au 5 juillet. Une réunion interne, technique était organisée ce jour, en matinée.

Seules 2 associations ont répondu favorablement. La commission évoque le fait de faire figurer « l'obligation » de participer à une manifestation de la Ville dans le dossier de subvention qui leur est envoyé chaque année.

La JSA Foot prévoyait de vendre des boissons depuis leur club house situé au stade Fauchère.

Pour des raisons évidentes de sécurité, cela ne sera pas possible, il est interdit de laisser le public ou toute autre personne s'approcher des artifices (180 mètres de distance minimum)

La DGS a demandé à Audrey de leur faire parvenir un courrier expliquant la situation.

Devant l'absence de possibilité de proposer un espace convivial sur le Carreau de Mine, il a été proposé le matin même, de placer le public place du Château. Mme La Maire doit se prononcer sur les nouvelles orientations de la soirée.

Audrey détaille les devis en cours et toutes les inconnues liées à cette organisation tardive.

Il est tout à fait possible que la Préfecture annule l'évènement au dernier moment, comme il semble que ce soit le cas en Meurthe-et-Moselle. La ville voisine de Villerupt a annoncé l'annulation de son feu d'artifices, ce jour.

Les conditions météorologiques de mardi 13 juillet qui s'annoncent mauvaises, orienteront la décision finale de tirer ou non le feu d'artifice.

La crainte de la commission et des élu(e)s y siégeant est l'afflux de monde.

La commission prend note des dernières décisions et qu'elle sera tenue informée de la décision finale de Mme La Maire, au plus tôt.

MàJ du 07/07/21 : Mme La Maire a acté la présence du public, Place du Château.

MàJ du 13/07/21 : au vu des conditions météorologiques déplorables, Mme La Maire a décidé d'annuler le feu et de le reporter à une date ultérieure cet été.

3. Fête nationale du 14/07/21

Audrey fait un point sur l'organisation de la Cérémonie et la présence d'une délégation de la ville jumelle de Birkenfeld.

Sa proposition de proposer un buffet froid pour ces derniers et les seuls élu(e)s qui ont confirmé leur présence a été approuvée par Mme La Maire.

Le vin d'honneur servi salle Mandela, qui précèdera le déjeuner, concerne uniquement les invités : Pompiers, Gendarmerie, Harmonie Municipale, associations patriotiques...et non pas l'ensemble de la population. Il a été décidé de limiter un minimum le rassemblement.

La commission souhaite la publication sur Facebook d'une information sur l'organisation de la Cérémonie, avec règles de distanciation à respecter, dépôts de gerbes.

4. Salon de la photo amateur

Traditionnellement organisé en octobre (dates prévisionnelles : du 6 au 10 octobre 2021).

La question principale est de savoir sous quelle forme l'organiser : en partenariat avec les commerçants, comme pour « Audun-les-Arts », ou en salle comme les années précédentes.

L'évolution sanitaire reste soumise à d'éventuelles fluctuations d'ici le salon qui peuvent perturber son organisation en salle.

Mme Joliat propose que chacun réfléchisse à une solution alternative et d'attendre la fin du mois d'août avant de prendre une décision.

Cristel Lampson propose une expo virtuelle en utilisant pourquoi pas, la salle de cinéma.

Concernant une mise en place chez les commerçants, Jean-Marie Milesi pense que ça ne serait pas évident de trouver un nombre suffisant de vitrines, car chaque participant expose beaucoup de photos.

Le constat est fait de la difficulté de se projeter encore à cause de la situation sanitaire.

5. Divers

Karine Guillaume s'interroge sur la fête foraine qui va débiter et souhaite savoir si la commune a un retour de celle de Villerupt qui s'est terminée aujourd'hui.

Aucune information n'est parvenue à Audun.

Mme Joliat évoque rapidement le projet de démonstrations sportives qui sera organisé par plusieurs associations sportives de la ville, sous leur responsabilité, au stade Fauchère, le samedi 10 juillet. Elles cherchent des bénévoles en leur sein pour assurer la sécurité.

Audrey évoque rapidement les cours de luxembourgeois annoncés pour la prochaine session. Les 3 niveaux de cours, sous réserve d'un nombre suffisant de participants seront proposés. Cristel Lampson propose d'en informer la mission locale.

Les vétérans proposeront la Fête de la porchetta les 14 et 15 août prochains au stade de l'Entente, vente uniquement sur réservation.

Pour conclure, la prochaine réunion est fixée au mardi 17 août à 17h30.

La réunion se termine à 18h30.